

Conseil d'École de la Maternelle de la Gare de Jouques du 4 mars 2019

Enseignants :

MMES ALLEGRETTY , PAYET, PRAT , RADA KOVITCH, VALLET

Mairie :

MME DJIHANIAN, MR, RAFFAELLI

Parents:

MMES PETIT FILLIOL, POUSSEL, FILECCIA, FLORENT, PRADAL, , ALLY, DURAND

1) POINTS SUR LES PROJETS EN COURS

Rappel : Le projet d'école s'articule autour de 4 axes de réflexion et d'action :

- ➔ Améliorer la compréhension des textes en enrichissant syntaxe et vocabulaire.
- ➔ Développer chez l'enfant un comportement de chercheur.
- ➔ Apprendre à l'enfant à exprimer ses émotions et à trouver une solution alternative à la violence.
- ➔ Donner à chaque enfant une première culture artistique.

PROJETS D'ECOLE

➔ Cette année, nous avons axé notre réflexion sur l'acquisition, la mémorisation et le réinvestissement du vocabulaire. En effet, nous avons constaté que malgré le temps passé en classe sur le lexique (celui des albums, de la vie quotidienne, des activités de classe), les enfants avaient du mal à le retenir et à le réemployer. Et ce malgré les différents outils (affichage en classe, jeux divers....). En particulier, ils ont tendance à l'oublier d'une année sur l'autre.

Or ce bagage lexical est primordial pour la compréhension des textes que ceux-ci soient lus par l'adulte ou plus tard à l'élémentaire lus par l'élève. Nous allons d'ailleurs travailler encore plus étroitement avec les enseignantes de CP sur le vocabulaire des premiers textes abordés en début d'année afin que l'élève ne soit pas freiné dans son apprentissage de la lecture par la méconnaissance du vocabulaire.

En fonction des albums régulièrement lus en classe, des activités de l'école (jardinage, pâtisserie, motricité,.....), de la vie quotidienne (alimentation, saison, vêtements, matériel et consignes de classe, animaux.....), nous avons listé les mots qui nous semblaient essentiels (noms, verbes, adjectifs) et établi une progression dans leur acquisition. Ces mots/images seront les mêmes dans toutes les classes et revus en boucle sur les 3 ans sous forme de jeux et de devinettes.

Nous solliciterons les parents (et la mairie) qui peuvent nous faire des photocopies couleurs

- ➔ Concernant le jardinage, nous recommençons cette année en plantant graines et plants dans nos 7 superbes bacs en bois. Nous avons demandé à la métropole

un composteur et nous avons été surpris d'apprendre qu'il était plus difficile pour une école d'en obtenir un que pour un particulier. Un technicien est venu s'assurer que son installation était possible (non accès direct pour les enfants, terrain plat ...) mais ne peut nous assurer que notre demande sera acceptée car il n'y a que 5 composteurs pour les écoles sur l'ensemble de la métropole.

Nous allons assister à un spectacle de marionnettes le 12 mars sur le thème du jardinage : « Au jardin de Jeannette » par la compagnie Talabar.

- ➔ Le travail sur l'expression des émotions continue. Nous avons utilisé les APC du midi pour travailler en petits groupes avec les grands puis avec les moyens. A travers la lecture d'albums, nous avons reconnu les expressions sur un visage, nous les avons nommées. Les élèves ont aussi associé émotions et situations et ont réfléchi sur le fait que tout le monde ne réagissait et ne ressentait pas forcément de la même façon à une situation donnée. Ce travail se continue en groupe entier dans les classes.
- ➔ La grande lessive à la mode jouquarde se fera fin mai/courant juin (en fonction météo).
- ➔ Ateliers « prévention routière », nous remercions vivement l'APE d'avoir pris contact avec les différents partenaires possibles afin d'avoir soit des affiches soit leur présence (MAIF, police municipale, pompiers). La date de ces ateliers est fixée au jeudi 9 mai au matin et concernera les MS et les GS. Ateliers envisagés et co-conduits par des parents, des enseignants et des partenaires : apprendre à traverser, apprendre à marcher sur le trottoir, apprendre à bien s'attacher sur le siège auto, circuit vélo avec panneaux signalétiques, visionnage des petits films « Célestin et la prévention routière ».
- ➔ Le carnaval aura lieu le lundi 1^{er} avril après midi. En raison du plan vigipirate renforcé, seuls 2 adultes par enfants pourront assister à la bataille de confettis (ouverture des portes à 15h50). Deux invitations nominatives seront remises au famille par le biais du cahier de liaison. Il faudra impérativement les présenter au portillon pour pouvoir entrer.

Rappel : prises de photos interdites dans l'enceinte de l'école.

PROJETS DE CLASSES :

- ➔ Les classes de madame Allegretty (travail sur les arbres) et madame Prat (travail sur l'eau et le développement durable) feront une visite à l'éco-musée de Gardanne
- ➔ La classe de madame Payet (travail en histoire de l'art) se rendra au musée Granet puis chez ses correspondants à l'école de Cuques (Aix). Elle ira par ailleurs au musée rural de Jouques.
- ➔ Les classes de madame Payet (travail sur la vie au temps des châteaux forts) et madame Allegretty iront visiter le château de la Barben.

- La classe de madame Radakovitch a exposé à la bibliothèque municipale ses œuvres inspirées du monde de l'auteur de littérature jeunesse Tullet et fera un vernissage public fin mars.

2) QUESTIONS DE SECURITE ET TRAVAUX

1) Exercices obligatoires

Le 17 janvier, un exercice intrusion à eu lieu en présence de la police municipale et du gendarme référent école. Cet exercice s'est déroulé pendant une récréation.

Il s'est très bien déroulé et la gendarmerie a loué la réactivité et le comportement des adultes et des enfants.

Le gendarme référent a noté des faiblesses dans les infrastructures:

- Alarme inaudible de l'extérieur (hurleur commandé)
- Nécessité d'harmoniser les barillets des portes de classe donnant dans la cour (fait par la mairie pendant les vacances de février, à l'exception de la porte des toilettes qu'il conviendra d'harmonier)
- Rehaussement du portail d'entrée (remplacement prévu courant printemps)
- Installation d'un visiophone au portillon (commandé).
- Installation d'une serrure (même barillet que les autres serrures) sur le portillon école/maison des associations (prévu)

2) Sécurité des locaux : désamiantage

Les travaux de désamiantage se dérouleront pendant les vacances d'avril. Les pièces signalées comme contenant de l'amiante par l'expert seront revêtues d'un lino. L'équipe enseignante et les parents remercient la mairie pour sa réactivité à ce sujet. Nous regrettons toutefois que la classe 5, certes non mentionnée dans le rapport d'expertise mais dallée de la même façon que les salles « amiantées » ne bénéficient pas de ce recouvrement (et ce d'autant plus que des dalles sont communes entre cette classe et les couloirs et le dortoir qui eux sont concernés par le désamiantage).

3) Travaux prévus

La mairie a l'intention de faire repeindre le hall d'entrée ainsi que les couloirs.
Un grand merci.

4) Remplacement des jeux extérieurs

3 jeux extérieurs ont dû être enlevés (cassés ou dangereux). Nous aurions souhaité leur remplacement.

Réponse de la mairie : plus de budget pour cette année.

A voir l'année prochaine.

8- QUESTION DES PARENTS AUX ENSEIGNANTS

***QUESTIONS ECOLE:**

- Serait-il possible svp d'avoir l'intégralité et le contenu exact des questions des parents dans les compte-rendus des Conseils d'Ecole?

Réponse de l'équipe : certaines questions sont déjà prévues dans l'ordre du jour et donc traitées directement par l'équipe lors du conseil.

Par ailleurs, certaines questions ne relèvent pas du conseil d'école.

- Nous regrettons l'organisation de la journée de Grève du Mardi 5 Février 2019 qui a conduit à une fermeture de l'école Maternelle ce jour là. Nous ne remettons pas en cause votre droit de grève et vos convictions mais il nous semble légitime que la communication se fasse aussi avec les parents, en les prévenant le vendredi pour pouvoir s'organiser. De nombreuses familles ont été mises en difficulté pour trouver une solution le lundi pour le mardi.

Réponse de l'équipe : Tout d'abord, les enseignants tiennent à préciser qu'en aucun cas, ils avaient l'intention de mettre les parents en difficulté.

Conformément à la loi, ils ont envoyé à la circonscription dès le jeudi précédent leur déclaration préalable d'intention de grève. La circonscription a alors informé la mairie du nombre de grévistes potentiels à l'école.

Si plus de 25% des enseignants sont grévistes, la mairie doit mettre en place le service minimum d'accueil. Pour les enseignants, il y avait donc accueil des enfants via le service minimum au cas où ils confirmeraient leur intention de faire grève et se sont donné le week end pour réfléchir (et ce d'autant qu'aucun employé municipal n'avait évoqué le fait d'être gréviste). Le vendredi, ils ne savaient donc pas s'ils seraient grévistes ou pas.

Lundi matin, l'équipe s'est réunie et a décidé d'être gréviste le lendemain. La directrice a contacté par courtoisie la mairie pour l'en informer.

L'équipe a appris au retour de la pause méridienne que tout le personnel municipal serait aussi en grève le lendemain. Contacté par la directrice, monsieur Raffaëlli a indiqué que par manque de personnel la mairie n'était pas en mesure d'assurer le service minimum et donc fermerait l'école.

-Au vue de la mobilisation générale du corps enseignant le Mardi 5 Février 2019, les parents s'interrogent : dans quelles mesures l'école Maternelle est-elle concernée par la future réforme de l'Education Nationale?

Réponse de l'équipe : Pour l'instant, la loi sur l'école de la confiance (nom de la loi concernant les réformes dans l'éducation) n'a été votée qu'à l'assemblée nationale et doit

passer au sénat. Il est difficile de savoir si, comment et quelles écoles seront impactées et ce au quotidien ou en profondeur. Nous invitons les parents à se renseigner sur le contenu de ces réformes et à se rapprocher des associations nationales des parents d'élèves (FCPE ou PEEP) pour en savoir davantage.

Dans les grandes lignes :

- Instruction obligatoire à partir de 3 ans
- Instruction qui pourra être prise en charge de manière dérogative pour 2 ans par des jardins d'enfants (2 à 6 ans), structures gérées par les mairies (donc hors Education Nationale) ou des associations privées
- Création d'Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux qui seraient des regroupements de plusieurs écoles sous l'autorité du principal du collège de secteur. Ce dernier serait secondé par un principal adjoint chargé des écoles. De nombreuses questions restent encore en suspens : quelles seraient les écoles concernées (les petites, les rurales) ? L'école existerait-elle encore comme entité propre avec son conseil d'école et son projet d'école ? Que deviendraient les directeurs ? Qui s'occuperait au quotidien des relations avec les familles, avec la mairie, des questions de sécurité etc...

***QUESTIONS MAIRIE :**

- Qui est en charge de l'entretien et la vérification de la sécurité des jeux dans la cour?

Réponse mairie : le service technique une fois par an

La directrice demande qu'un rapport écrit lui soit communiqué à l'issue de cette inspection afin de pouvoir l'inclure dans DUER (dossier informatisé concernant la sécurité)

- Une date est-elle fixée pour les travaux concernant les dalles décollées contenant de l'amiante dans les classes évoqué lors du premier conseil?

Voir plus haut

- L'APE remercie la Mairie de nous avoir contacté pour nous prévenir de la fermeture de l'école le jour de la grève du Mardi 5 Février et toucher au plus vite le plus grand nombre de parents via nos moyens de communication. Nous comprenons que cette situation était exceptionnelle et nous regrettons l'absence de service minimum mais nous en connaissons les causes et nous espérons que cela ne se renouvellera plus.